

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 26 Avril 2018**

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 19

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de pouvoirs : 2

L'an deux mille dix-huit, le 26 Avril 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSÉ, Maire :

NOM	Prénom	Présent	Absent	le cas échéant pouvoir donné à
DELAFOSSÉ	Anne-Marie	x		
POLLET	Florence	x		
BLEUZEN	Jean-Claude	x		
LECOMTE	Catherine	x		
MATTLE	Michel	x		
CONSEIL	Vincent	x		
GUEDIN	Nathalie	x		
DUVAL	Jacques	x		
AGUADO	Anthony	x		
JOLY	Sylvie	x		
DUJARDIN	André	x		
BOUREL-CASAERT	Isabelle	x		
LAMOTTE	Sébastien		x	Anthony AGUADO
PREVOST	Ginette	x		
GENESTE	Didier	x		
BENARD	Daniel		x	
PAMART	Ambroise		x	Anne-Marie DELAFOSSÉ
HUET	Vincent	x		

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MATTLE.

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 29 Mars 2018 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

Madame le Maire informe le Conseil qu'elle est dans l'obligation de retirer à l'ordre du jour la délibération relative aux amortissements 2018, et l'enfouissement des réseaux Route de Roncherolles, les factures n'étant pas définitives.

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour :

- Convention avec Les Terres à Maisons, mise à disposition de la réserve incendie Clos des Chênes.

B- ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

1- Jurés d'assises 2019

Comme tous les ans, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises parmi la liste électorale.

Sont tirés au sort trois personnes, à savoir :

- (1182) PAQUET ép MALLARD Nathalie 108 Allée des Tilleuls
- (117) BERTIN ép GRENIER Liliane 157 Allée de la Folletière
- (170) BONNET Dominique 157 Rue des Ecoles

2- Délibération : Labellisation de la commune en Zéro phyto

Madame le Maire présente à l'assemblée la Charte d'entretien des espaces publics. Cette charte a pour but d'inciter les collectivités à traiter mieux, puis à traiter moins, pour enfin ne plus traiter chimiquement.

La commune ne désirant plus avoir recours à des produits chimiques pour l'entretien de ses espaces publics, Madame le Maire, propose d'adhérer au niveau 3 de cette charte (« ne plus traiter chimiquement »).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Préaux décide à 1 voix contre et 16 pour :

- Accepte les termes du niveau 3 de la charte ci-jointe et autorise Madame le Maire à la signer,
- S'engage à ne plus utiliser ou faire utiliser de produits chimiques pour entretenir les espaces communaux.

3- Délibération : Convention mise à disposition PEI Clos des Chênes

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la DECI

Vu le règlement du lotissement des Chênes,

Vu la réception du PEI 76059 423 1P par le SDIS le 13/04/2018,

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer une convention avec la Société Les Terres à Maisons afin d'utiliser le PEI 76 509 423 1P situé dans le Clos des Chênes pour couvrir une partie de la Rue aux Juifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention avec la Société Les Terres à Maisons.

AFFAIRES FINANCIERES

4- Subvention AIPA 2017

Lors du conseil municipal de 2017, il n'avait pas été voté la participation à l'AIPA. Un courrier de rappel nous étant parvenu il convient de prendre une délibération pour régularisation.
Soit 835.36€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer 835.36€ de subvention à l'AIPA.

Madame le Maire demande à ce que le conseil municipal se réunisse à huis clos, l'unanimité des élus en est d'accord.

5- Subventions 2018 aux associations

Suite à l'analyse des dossiers des différentes associations, le conseil municipal décide la répartition des subventions :

Associations	Montant	Pour	Contre	Abstention
Anciens combattants	350	17		
ADASOC	1500	17		
Allo nounou, ici bébé	200	13	2	2
Club de la Bonne Entente	0			
Comité des Fêtes	1700	17		
Elan Gymnique	650	17		
FC Village	500	17		
Interlude	1796	17		
PSN	500	17		
Pétanque Préautaise	700	17		
Hockey Club	700	17		
Récré action	450	17		
Tennis club	1200	16	1	
Volant Préautais	800	17		
Ecole primaire	1500	17		
Ecole maternelle	1500	14	1	2
ARENH	80€	17		
Mission locale	2331.72€	17		

Questions diverses :

Travaux Groupe scolaire :

La Société Polysign s'est rendue sur place mercredi matin et a établi un devis pour la fourniture et la pose des films sur les fenêtres il s'élève à 2224€ HT. L'intervention sera le mercredi 23 mai 2018.

Sanitaires groupe scolaire : une réunion s'est tenue mercredi 25 avril pour valider le projet. L'objectif était de faire part des inquiétudes techniques sur la réalisation du projet, notamment sur l'évacuation des eaux usées ainsi que sur le coffre de ventilation dans les ateliers. Il conviendra de faire une lecture des pièces de marché. La réalisation de ces travaux implique 5 corps de métier, choix a été fait de choisir sur devis. Le calendrier est le suivant : 22 mai lancement de la consultation, 1^{er} juin remise des plis, 4 juin ouverture des plis. Travaux en juillet et en août.

La séance est levée à 22h12